

CAMP D'ÉCRITURE À ROUYN-NORANDA DANS LE CADRE DU FME – 24 AU 30 AOÛT 2024

La Société de développement des entreprises culturelles ([SODEC](#)), en partenariat avec Wallonie Bruxelles Musique ([WBM](#)) et la Fondation Romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles ([FCMA](#)), sollicite les entreprises intéressées par le développement d'activités sur les marchés de la Belgique et de la Suisse à soumettre la candidature de leurs artistes ainsi que de leurs auteurs-compositeurs et autrices-compositrices pour un camp d'écriture qui sera organisé du **24 au 30 août 2024 à Rouyn-Noranda**, en amont du [Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue \(FME\)](#) (29 août au 1^{er} septembre 2024). Cette activité regroupera un total de six artistes, dont deux artistes du Québec.

À PROPOS DE L'ACTIVITÉ

La SODEC, WBM et la FCMA, avec la collaboration de l'agence **Golden Tiger**, mettent sur pied un camp d'écriture entre artistes, autrices-compositrices et auteurs-compositeurs québécois, belges et suisses qui comprendra les volets suivants :

- des rencontres virtuelles préparatoires préorganisées;
- des journées d'écriture accompagnées;
- une séance d'écoute pour les professionnels sur place au FME.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidatures soumises devront obligatoirement être des artistes, interprètes, auteurs, autrices, productrices, producteurs et « beat maker » qui œuvrent dans le secteur de la musique au Québec et :

- dont la résidence fiscale est au Québec;
- qui possèdent une expérience de travail avec des partenaires créatifs à l'international;
- qui seront accompagnés par un représentant d'affaires (gérant, label ou éditeur) dans le cadre du FME (du 29 août au 1^{er} septembre).

Veillez noter que les candidatures devront être soumises par le représentant d'affaires. Aucune demande provenant d'une ou un artiste ne sera considérée comme admissible, à moins qu'il s'agisse d'une artiste-entrepreneuse cliente ou un artiste-entrepreneur client à la SODEC.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La pertinence d'une participation selon le plan de développement de carrière de l'artiste ou de l'entreprise;
- La pertinence de la proposition artistique pour le camp d'écriture selon les partenaires et autres artistes sélectionnés;
- Pour l'entreprise requérante : l'expérience de travail sur les marchés de la Belgique ou de la Suisse, les liens d'affaires existants ou une connaissance solide du marché.

Veillez noter qu'une priorité de sélection sera donnée aux entreprises clientes de la SODEC et aux professionnels qui participeront au FME.

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

Pour l'artiste participant au camp d'écriture, le programme prendra en charge pour la période du 24 au 30 août :

- la mise en place, la coordination et le déroulement de l'atelier;
- le déplacement entre Montréal et Rouyn-Noranda;
- l'hébergement sur place pendant toute la durée de l'atelier;
- un forfait *per diem*.

Cette prise en charge ne s'applique pas au représentant d'affaires des artistes sélectionnés.

CANDIDATURES

Les entreprises intéressées à soumettre un profil d'artiste, autrice-compositrice ou auteur-compositeur aux activités de coécriture du 24 au 30 août 2024 sont invitées à soumettre leur candidature en remplissant le formulaire de candidature ci-dessous **avant le vendredi 14 juin 2024 à 23 h 59**.

[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

RENSEIGNEMENTS

Jean-Philippe Sauvé

Délégué des affaires internationales, SODEC
514-841-2279

jean-philippe.sauve@sodec.gouv.qc.ca

Sarah Shoucri

Déléguée des affaires internationales, SODEC
514 841-2240

sarah.shoucri@sodec.gouv.qc.ca